

Image not found or type unknown



Délai de préavis sans bail

Par **viaud**, le **28/04/2009** à **13:56**

Bonjour,
Un locataire doit-il impérativement respecter un préavis d'un mois s'il n'y a jamais eu de bail établi entre locataire et propriétaire.
Le locataire doit-il informer le propriétaire par lettre recommandée, qu'il quitte le logement?
Merci d'étudier ma demande